

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN,
Paraitra le vendredi de chaque
semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an, \$ 2.00
Six mois, 1.00
Chaque numéro, 6 sous

Ou ne peut s'abonner pour moins de six
mois, payables invariablement d'avance.
Toutes lettres, correspondances, etc., doi-
vent être adressées FRANCO, à

A. GUEBARD, Imprimeur,
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

Le decalogue du Pecheur.

Jours et fêtes tu pêcheras
si tu n'as pas d'empêchement.

Ta femme tu délaisseras
Sans t'en occuper autrement.

Tous les poissons épateras
Par ton maintien noble et décent.

Sur l'eau ton œil se fixera
Jusqu'à complet abrutissement.

Et de penser tu t'abstiendras
Pour pêcher abstractivement.

Si ça mord, les mâles tu mettras
Dans ton sac amoureuxment.

Les femelles tu rejetteras
Pour aider au repuplement.

Rhumés de cerveau tu prendras
Et coups de soleil mêmeement.

Courbatures tu pinçeras
Avec un égal agrément.

Ainsi vivras et pêcheras
Nuit et jour bien innocemment.

QUEBEC.

VENDREDI, 14 AOUT 1868.

Quelques coups de plume
par-ci par-là.

(Causerie familière)

Ne quis neques potarimum cidsum illis.
Ne craignez rien : c'est pour rire.

MESDAMES ET MESSIEURS.—Je ne
suis pas né malin, quoique j'écrive
dans un journal satirique. Je n'ai tou-
jours que de bénignes pensées, et mes
articles les plus furibonds ne sont,
dans mon intention, que des petits
verres d'une boisson hilarante desti-
née à vous *rincer* l'esprit.

Il est bien vrai qu'il s'échappe quel-
quefois traitreusement du bec de ma
plume des expressions, des idées,
qu'à la rigueur on pourrait trouver sé-
vères, sinon incorrectes. Mais, je
vous le demande, où trouver une eau
chimiquement pure; où découvrir un
lac, une mer que ne ride jamais le
moindre zéphir; où rencontrer un
ciel qui ne soit de temps à autres en-
vahé par de petits nuages?... Une
belle femme est-elle toujours sans dé-
fauts? un front sans plis? un champ
sans mauvaises herbes?

—Il n'est donc pas étonnant qu'un
pauvre diable de barbouilleur de pa-
pier comme moi ait, comme les au-
tres, ses petits moments de mauvaise-
humeur.

Par exemple, je suis occupé à une
élucubration *féroce*; le feu de l'inspi-
ration me dévore; ma plume court sur
le papier, rapide, féconde, tout dou-

cement mordante; j'ai plein mon en-
crier d'idées, et je m'empresse de les
travailler pour les ajuster, les mouler
dans les colonnes du "Charivari."
Tout-à-coup un ami entre: "Tiens,
bonjour!"—"Bonjour." "J'ai du nou-
veau, moi"—"Oui, c'est bon; nous
en causerons tout à l'heure." "Non
pas: c'est une idée, et je tiens à ce
que tu en fasses ta proie"—"Merci;
j'en ai tout plein des idées." "Tant
mieux pour toi, tant pis pour les au-
tres."

Il saisit un journal et se met à lire.
Moi, je reprends, tant bien que mal,
mon ouvrage. Lorsque j'ai bien rat-
trappé le cours de mes pensées, que
l'interruption de tout à l'heure est en
partie réparée, m'en importun s'écrie
tout à coup:

"Ah diable! nos ministres ont donc
tout de bon fait *fiasco* à la Nouvelle-
Ecosse. Je m'en doutais, etc., etc."

Et le voilà qui brode là-dessus, qui
s'anime, qui me tape sur l'épaule, qui
frappe à coups de poing sur la table
où j'écris, tout comme si je le contredis-
sais à outrance. J'ai beau l'approu-
ver entre mes dents, tout en essayant
de continuer mon doux article.
Ah! bien oui. Les idées de paix, les
idées bénignes, pour rire?—Envolées,
plus une seule. De rage et de dépit,
je fais une charge à fond de train; là,
mon loquace ami ne peut m'arrêter,
je m'en moque. . . .

Et voilà, aimables lectrices et lec-
teurs, comment il m'arrive quelque-
fois de faire le malin!

Mais, assez causé. Entrons en
scène. De qui ou de quoi parlerai-
je?—Du temps, d'abord: c'est tout
naturel, c'est le premier sujet de la
conversation de tout le monde.

Eh ! bien donc, nous jouissons depuis quelque temps d'une température vraiment charmante. Le soleil se comporte en galant homme, et c'est à peine si les dames ont besoin d'un soupçon de parasol pour se défendre de ses ardeurs passionnées.

Les Pointeurs profitent de cette amnistie pour se livrer plus que jamais à leur occupation favorite. Le court espace de temps pendant lequel ils ont été inactifs n'a pas été perdu pour l'avancement du pointage.

Ils ont tenu plusieurs caucus où ils ont élaboré divers plans d'opérations qui seront bientôt, je l'espère, connus du public et des Jaunes. (Il ne faut pas oublier que ces derniers sont leurs plus terribles adversaires.)

Cependant, le voile de mystère qui couvre leur réunions durant les chaleurs n'est pas impénétrable, puisque le "Charivari" sait déjà que ces messieurs ont adopté pour le futur la lunette d'opéra en remplacement du lorgnon, lequel fait trop souvent grimacer ceux qui le portent.

Il est fort probable que le reste transpirera bientôt. Les Jaunes s'en occupent beaucoup; et Dieu sait si leurs agens sont actifs et intelligents.

Notre Limier de la Haute-ville, qui surveillé attentivement les actes des deux sociétés rivales, nous écrit que c'est surtout le jardin du Fort qui est le théâtre de leurs exploits réciproques. Un Pointeur ne se montre pas plutôt la tête entre les arbres, qu'un Jaune s'attache à ses pas, le poursuit partout, tâche de le surprendre en flagrant délit de pointage et fait son rapport en conséquence à sa société.

Comme on le voit déjà, la lutte s'engage chaudement et le combat sera fort disputé.

Qui l'emportera ?

Je vous l'avouerai bien ingénument: mes sympathies sont pour ces pauvres diables de Jaunes. L'oprimé me fait toujours peine à voir!.....

Tape-A-Mort.

—006—

LA QUESTION DES COMMIS.

La semaine dernière, notre ami Tou-Tou livrait à la publicité un article où il exposait avec vérocité l'état dans lequel se trouve aujourd'hui le corps si nombreux des commis. Il redisait

leurs ennuis, leurs souffrances et leurs plaintes, souvent réitérées, mais inutiles.

Nous ne venons pas contredire ses avancées, encore moins excuser le despotisme qui régit cette classe d'hommes dont plusieurs possèdent notre estime. Tout ce que nous voulons, c'est rétablir les faits dans leur rigoureuse exactitude et démontrer aux commis que cette état de chose dont ils se plaignent, il a dépendu d'eux de l'améliorer, de le changer, et qu'ils ont négligé d'employer les moyens nécessaires pour cette fin.

Dans ce siècle d'affaires où les individualités sont invariablement sacrifiées à la prospérité de sociétés riches et puissantes, où l'homme privé est englouti, asservi, subjugué par l'homme collectif; dans cette époque des grandes associations, des agglomérations de tous genres, des entreprises gigantesques, des tentatives industrielles les plus audacieuses, il est impérieusement urgent pour un corps quelque peu nombreux de s'organiser de s'unir, de former enfin un tout indivisible pour la protection mutuelle.

Qu'on jette un coup-d'œil sur les Etats-Unis, cette patrie par excellence des succès industriels de toutes sortes; qu'on embrasse d'un regard d'aigle, en masse, ce vaste réseau de sociétés de compagnies, etc., qui exploitent et enrichissent cette féconde contrée; qu'on étudie le monde entier, et on le verra tout sectionné en corps plus ou moins nombreux, unis pour l'intérêt et la protection de tous.

Eh ! bien, les commis eussent dû se faire toutes ces réflexions lorsqu'il y a près de deux ans, à l'instigation de leurs confrères de Montréal, quelques jeunes gens de Québec essayèrent de former ici une association de commis, analogue à celle de Montréal. La proposition plut d'abord aux commis de Québec. A la première réunion, il y en avait 50; à la seconde, une vingtaine; à la troisième et dernière, 5. Cette apathie dégoûta les organisateurs et ils renvoyèrent la chose aux calendes grecques.

Vous avez donc, en quelque sorte, été, Messieurs les commis, les forgerons de vos chaînes; on vous a mis en mains l'instrument nécessaire pour les briser, et vous n'avez pas eu le courage de vous en servir. Courbez donc la tête et subissez votre sort, puisque vous ne voulez pas vous organiser.

Et pourtant, allez, la chose serait facile. Épargnez un peu sur vos extravagantes toilettes, et mettez quelques piastres chacun pour que la chose marche.

Avec de l'argent, vous verrez que tout ira comme sur des roulettes

Tape-A-Mort.

Neuvelles publications.

On nous prie instamment d'annoncer au public canadien qu'il paraîtra, sous peu de jours, trois magnifiques brochures dues à la plume élégante de notre antiquaire et habile organiste Ernest G....., auteur d'une causerie fort spirituelle publiée dans le *Courrier du Canada* du 22 de juillet dernier, sur les sujets suivants :

1. Quant les clichés laudatifs nous arrivent trop rarement, s'en donner soi-même sur les journaux n'est pas un mal, pourvu qu'on se retranche prudemment derrière un pseudonyme.

2. Comment on peut se gratifier de ces clichés, tout en feignant de les mépriser et en blâmant les journalistes d'en être trop prodigues envers les autres.

3. Traduction dans la langue iroquoise, qui triomphe aujourd'hui sur la langue française humiliée, du substantif simple Ernest en celui de Mathurin, avec couplets dépareillés en jargons canadiens, sur l'air : *Ma luron, ma lurette*.

CONSEIL DE VILLE.

Présents :

Son Honneur le maire et presque toute la boutique au grand complet.

Après que nos savants Ediles eurent fait sauter les affaires de routine, un grand nombre de lettres et pétitions furent lues. Parmi toute cette *fricassée*, nous treillons ce qui suit :

Lue une lettre de M. John Veldon, pharmacien de St. Roch, demandant la suspension d'un petit journal satirique intitulé le "Charivari Canadien" et publié en le sudst faubourg de St. Roch, lequel journal, suivant lui, n'est qu'un tissu de niaiseries, de mensonges, de..... de..... d'insultes et de toutes sortes de choses.

M. le maire fait remarquer : "Que M. Veldon ne formule sur sa lettre aucune accusation précise contre le journal intitulé le "Charivari Canadien" et publié à Saint-Roch; qu'il est bien possible, même fort probable, que cette feuille soit ce que dit

M. Veldon, mais que personne ne peut prendre contre ce journal des procédures légales pour des accusations vagues et non formulées ; qu'en conséquence cette lettre devait être considérée comme non avenue, jusqu'à précision des faits. ”

M. Veldon qui, d'un coin de la salle, écoutait Son Honneur, se lève et s'écrie : “ Mais n'ont-ils donc pas fait assez contre moi ? y a-t-il rien de pire que de nuire à un jeune homme auprès des dames. ”

Son Honneur : — “ Et moi, n'en pourrais-je pas dire autant ? Tenez, écoutez-moi : notre mieux est de nous tenir tranquille et de filer doux, car on ne sait pas ce qui peut arriver. ”

M. Veldon se range à ce conseil salutaire et se retire consolé.

Ajournement.

L'empereur de Chine vient de prohiber le chignon dans son empire.

Parlez-moi de cela. Voilà un homme d'esprit et qui a parfaitement compris que le cri employé pour ces énormes appendices aux têtes féminines ne l'était pas pour la fabrication des matelas, etc, etc. Le commerce en souffrait de telle sorte, que S. M. s'est vu, dans la nécessité de ramener les têtes de femmes à leur forme et grosseur naturelles.

Consolez-vous. Québécoises : il n'y a pas d'empereur de Chine en Canada.

Une Gageure.

Hier, le Propriétaire de l'Hotel Fréchette soutenait à quelques-uns de ses amis qu'il passait au moins deux mille voitures par jour devant sa maison, située dans la côte Lamontagne.

Ces messieurs se recréèrent et ne voulurent jamais croire qu'il en passait autant ; de là s'ensuivit une gageure qui a eu le résultat suivant :

Voitures passées devant l'Hotel Fréchette, hier, depuis 5 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

de 5 heures à 6 h.	23 voitures.
6 " 7	92 "
7 " 8	155 "
8 " 9	150 "
9 " 10	245 "
10 " 11	190 "
11 " 12	170 "
12 " 1	115 "
1 " 2	160 "
2 " 3	160 "
3 " 4	140 "
4 " 5	160 "
5 " 6	155 "
6 " 7	125 "

total 2,140.

M. Fréchette a donc gagné son pari, et 140 voitures de plus que le nombre fixé par lui sont passées devant son hôtel.

LA VIE D'ETUDIANT. SUITE.



(1)

Il va passer quelques jours dans son village natal.



(2)

On s'occupait d'élire M. Langevin.



(3)

Il captive les naturels de l'endroit par son éloquence ; il abonde dans le scus rouge et



(4)

Guillaume Tell moderne, il refuse de s'incliner devant le casque du nouveau Gessler.



(5)

Les bleus lui font un mauvais parti.



(6)

Dégoûté de la politique, il adresse ses hommages à Mlle. de Grosfumier, l'héritière du plus gros fermier de l'endroit.

Il y a à peine quelques jours, le Dr Pain-chaud annonçait au public, dans une correspondance publiée dans l'Événement, qu'il ne voudrait pas confier sa chatte malade aux soins du Dr. Douglass, parce qu'il croyait sincèrement qu'elle ne guérirait jamais.

Nous ne partageons pas l'idée émise par le spirituel docteur; car tout le monde sait fort bien, qu'à part les aliénés, le Dr. Douglass n'a jamais soigné que des chattes et, par conséquent, l'expérience qu'il a acquise dans cette nouvelle branche médicale assurait, nous n'en doutons pas, le succès de ses soins.

On a inventé à Paris des paupières artificielles pour les dames dont les yeux laissent à désirer sous le rapport de la beauté. Ces Parisiens sont terribles. Vous verrez que quelque jour ils inventeront un esprit artificiel se manœuvrant au moyen de ressorts!

MONUMENT A UNE CORNEILLE.

M. Pitre Portugais se propose de faire élever un monument à sa défunte corneille, et plusieurs artistes se sont occupés de tracer un dessein de ce futur monument.

Mercredi, les plans ont été soumis à l'examen d'un comité devant faire un choix et composé des messieurs suivants:

Pitre Portugais, Président; José Bruno, Ti Louis Portugais, Boily dit Belhumeur, David Rousseau et George Cook.

Après un examen attentif, le plan de M. Berlinguet a été choisi, comme étant celui qui était le plus propre à faire connaître la fin malheureuse de l'infortunée corneille, et à léguer à la postérité le nom de cette favorite de notre illustre chasseur canadien.

Le monument se composera d'une colonne quadrangulaire posée sur un piédestal de pierre à fusil. Sur le sommet de la colonne sera sculptée une corneille, ayant un plait vide devant elle et tenant dans ses griffes une fiole de *Laudanum*.

L'inscription suivante sera gravée sur le piédestal:

CI-EST

LANOIRE!

Corneille bien-aimée de Pitre Portugais, morte empoisonnée le 29 juillet 1868.

Les parents et amis la regretteront longtemps.

Plusieurs membres du comité prirent la parole et exprimèrent le désir qu'ils avaient de contribuer à l'érection d'un tel monument.

M. Cook dit que pour sa part il vendrait un fusil et verserait entre les mains du Président le produit de cette vente.

M. José Bruno dit qu'il donnerait une représentation de la bataille de deux côtés, mais que le revenu de cette représentation serait destiné à l'érection du monument; il tâchera aussi de faire quelques économies sur les chiques.

M. Boily dit Belhumeur vendra un paquet de cartes à groupes et travaillera de toutes ses forces à perpétuer la mémoire de la défunte corneille.

Courage, messieurs. Tou-Tou.

CALÈCHE! CALÈCHE!

Un correspondant montréalais, de retour d'un voyage à Québec, nous écrivait, la semaine dernière, que dans un grand nombre de rues de notre ville on est scié, du matin au soir, par un cri ennuyeux, parcourant tous les tons de la gamme.

C'est le cri de *guenilles! guenilles!* Nous sommes étonnés que notre compatriote n'ait pas fait mention d'une apostrophe bien autrement ennuyeuse, bien autrement insupportable et infiniment plus fréquente que la fatigante et nazillarde chanson de *guenilles! guenilles!*

C'est l'ahurissante, la vexante, l'éternelle interpellation que les charretiers adressent à tous les passants; c'est la continuelle demande de: *calèche? calèche-là, monsieur?* qu'ils vous jettent dans les oreilles chaque fois que vous passez à portée de leur voix.

Pour ma part, j'aime encore mieux supporter les *guenilles* qui ne me sont pas offertes en particulier, que l'inférieure *calèche* qu'on lance dans mes jambes à tout propos.

Les charretiers devraient pourtant comprendre que quiconque a besoin d'une calèche ou d'une autre voiture n'est pas en peine d'en trouver et peut, dans tous les cas, demander soi-même son besoin.

TAPE-A-MORT.

Discours prononcé le jour de la célébration de notre fête nationale par L. P. Falardeau, notaire privé et président de la société St. Jean Baptiste de St. Sauveur:

Messieurs,

Comme il fait bien chaud, je me borbor bornerai de vous dire quelques mots à l'égard de notre fête. (Ici M. le Président se mouche.) Je vous remercie de la bonne tenue que vous vous avez gardé. J'espère que l'année prochaine ça sera toujours pareille. (Il s'arrête et tousse.) Quelques-uns de nos gens se sont soulés, mais parlons-en pas; ainsi, ainsi, je je suis content et pardon de vous avoir entreteint si longtemps.

Ce magnifique discours se recommande assez de lui-même sans que nous ayons la peine de le faire suivre de commentaires.

Cependant, nous demanderons à M. Falardeau pourquoi il disait publiquement que quelques personnes s'étaient enivrés, s'il voulait que la chose passât inaperçue.

Pouvez-vous nous répondre éloquent, M. Falardeau?

DEVront PARAITRE BIENTOT.

Critique sur le discours de M. J. X. Lavoie; E. E. D. prononcé lors de la dernière Election de G. H. Simard, Ecr. par M. Bernard, Bibliothécaire de la Chambre de discussion du Faubourg St. Jean.

Un sou et un clou, ça sonne auant que dix piastres d'or dans mon gousset, par Elzéar Sylvain, charcutier de la Halle Jacques Cartier.

Une promenade dans les vignes du Seigneur, et les expansions joyeuses qui en résultent, par Joseph Dufresne, Boucher de St. Sauveur.

Deux représentations dans la même soirée: une à la Salle de Musique et l'autre à la station de Police, par W. Michaud collecteur de J. Lemesurier.

Critique de l'ouvrage ci-dessus, par le vieil ami Michel F....

A quelque chose malheur est bon, par Emery Richard Ottawa.



PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir.

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

LE CHARIVARI CANADIEN

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec chez

Mr. Laforce, Maison des Bain, côté du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Duboud, tabaciste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'Hotel Blanchard; chez M. Holliwell, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bu reau, No 19, rue St. Joseph

A Montréal, chez Mr. Perry, No 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épiciier, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.